

● **Mandelieu :**  
**la guerre du temps**

Bernard David, chef de file de la liste Ensemble pour Mandelieu-la Napoule, vient de marquer un point dans sa lutte contre le maire en place, Henri Leroy, qui avait prévu la possibilité de limiter, dans le règlement intérieur, régissant les séances du conseil municipal, le temps de parole de l'opposition à 2 minutes par question et par groupe. Le juge des référés du tribunal administratif vient de suspendre les alinéas incriminés, estimant qu'il y « *avait eu méconnaissance du droit d'expression des conseillers municipaux* ». Évolution à suivre pas à pas et mot à mot.